Fonds de bons du Trésor canadien RBC

Commentaire au 31 décembre 2023

Les marchés monétaires canadiens ont enregistré de solides rendements en 2023, les taux des obligations à court terme ayant passé l'année à leur niveau le plus haut depuis 2007. Cette envolée des taux obligataires s'explique par les hausses des taux d'intérêt de référence décrétées par les principales banques centrales. Elle a fait en sorte que le revenu d'intérêts et le rendement des titres à revenu fixe à court terme étaient plus intéressants que ceux des titres à long terme. La résilience de la demande des consommateurs et les coûts élevés du logement ont forcé la Banque du Canada (BdC) à relever les taux à court terme à trois reprises en 2023. Il y a donc eu dix hausses au total depuis mars 2022 qui ont porté le taux directeur à 5,00 % en juillet, alors qu'il était de 0,50 % avant cette série de hausses. L'économie a fléchi à mesure que l'année avançait, mais l'immigration la plus forte depuis des décennies a attisé l'inflation en stimulant la demande de logements et l'emploi. L'idée que le ralentissement permettrait à la BdC d'amorcer les baisses de taux en 2024 a suscité des attentes grandissantes au deuxième semestre.

Le gestionnaire de portefeuille a allongé la durée moyenne des actifs compris dans le fonds afin de s'assurer d'avoir des rendements en revenu élevés au cas où la BdC abaisserait prochainement les taux d'intérêt à court terme. Les placements du fonds se composaient en grande partie d'instruments provinciaux à rendement élevé, étant donné leurs rendements en revenu supérieurs à ceux des titres du marché monétaire émis par le gouvernement fédéral.

La BdC n'abaissera ses taux de référence en 2024 que si l'inflation est maîtrisée et selon la mesure dans laquelle la croissance économique décélère.

Les organismes de réglementation ont entamé un processus qui mettra fin au marché des acceptations bancaires (des billets à court terme). Ce changement, qui entrera en vigueur fin juin 2024, aura pour effet de renforcer les bilans des banques en remplaçant les acceptations bancaires, dont le terme est habituellement d'un mois, par des titres à plus long terme. Le fonds ne détient pas d'acceptations bancaires. Ces titres représentent toutefois environ 20 % de l'univers des placements du fonds, et leur disparition aura une incidence sur la façon dont le fonds investit.

Le présent document a été préparé par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA) aux fins d'information uniquement à la date indiquée. L'analyse des titres qui y figure ne constitue aucunement une recommandation d'achat ou de vente d'un titre particulier et peut être modifiée. Ce document n'a pas pour objectif de fournir des conseils juridiques, comptables, fiscaux, financiers, liés aux placements ou autres, et ne doit pas servir de fondement à de tels conseils. RBC GMA prend des mesures raisonnables pour fournir de l'information à jour, exacte et fiable, et croit qu'elle l'est lorsqu'elle est communiquée. Le rendement passé ne garantit pas les résultats futurs. Les taux d'intérêt, les conditions des marchés, la réglementation fiscale et d'autres facteurs de placement changent rapidement, ce qui peut avoir une incidence importante sur l'analyse qui se trouve dans ce document. Nous vous invitons à consulter votre conseiller avant de prendre des décisions fondées sur les renseignements qui y figurent. Les opinions présentées ici correspondent à notre jugement aux dates indiquées et peuvent être modifiées sans préavis ; elles sont présentées en toute bonne foi, mais n'impliquent aucune responsabilité légale. Les informations obtenues de tiers sont jugées fiables, mais RBC GMA et ses sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité à l'égard de tout dommage, perte, erreur ou omission. RBC GMA se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de corriger ou de modifier les renseignements, ou de cesser de les publier.

Veuillez consulter votre conseiller et lire le prospectus ou le document Aperçu du fonds avant d'investir. Les placements en fonds communs peuvent entraîner des commissions, des frais de suivi et des frais et dépenses de gestion. Les fonds communs de placement ne sont ni garantis ni assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ou tout autre fonds public d'assurance-dépôts. La valeur des parts des fonds communs de placement fluctue souvent. Rien ne garantit que les fonds du marché monétaire pourront maintenir une valeur liquidative unitaire fixe ou que le plein montant de vos placements dans ces fonds vous sera retourné. Les rendements antérieurs ne se répètent pas nécessairement. Les fonds RBC, les portefeuilles privés RBC, les fonds alternatifs RBC et les fonds PH&N sont offerts par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA) et distribués par des courtiers autorisés au Canada.

Ce document peut contenir des énoncés prospectifs à propos d'un fonds ou de facteurs économiques généraux qui ne garantissent nullement le rendement futur. Ces énoncés comportant des incertitudes et des risques inhérents, il se peut que les prédictions, les prévisions, les projections et les autres déclarations prospectives ne se réalisent pas. Nous vous recommandons de ne pas vous fier indûment à ces déclarations, puisqu'un certain nombre de facteurs importants pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui sont mentionnés, explicitement ou implicitement, dans les déclarations prospectives. Toutes les opinions exprimées dans les déclarations prospectives peuvent être modifiées sans préavis ; elles sont présentées de bonne foi, mais n'impliquent aucune responsabilité légale.

® / MC Marque(s) de commerce de la Banque Royale du Canada, utilisèe(s) sous licence.
© RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. 2024